

« Défis économiques à long terme : perception et réalité »

Thème du Congrès 2008 de l'ASDEQ

Le Québec et le Canada feront face à des changements qui bouleverseront profondément leur économie à long terme. Ces changements résultent des tendances lourdes qui ont déjà commencé à affecter notre environnement (changement climatique, vieillissement de la population, ralentissement de la croissance démographique, rareté de certaines matières premières, compétitivité des économies émergentes, etc.). Un bon nombre de ces changements se profilent à l'horizon et certaines pistes de solutions ont été identifiées, mais nos gouvernements sont-ils capables de créer des consensus sur les stratégies à choisir et sur la mise en place de plans et programmes à long terme pour les réaliser ? Comment s'assurer que les générations futures ne seront pas pénalisées par nos présents choix de politiques publiques ?

Le thème des « défis économiques à long terme : perception et réalité » représente donc un sujet fort pertinent et il a été retenu pour le 33^{ième} congrès annuel de l'ASDEQ, qui aura lieu à l'Hôtel Hilton, Gatineau, les 15 et 16 mai prochains. Une succession de présentations permettra d'établir en termes concrets les enjeux de la thématique retenue par l'équipe de l'Outaouais qui travaille depuis plus d'un an à la préparation de cet événement sous la présidence d'André Downs, président de l'ASDEQ, et d'Éric Sanscartier, président du congrès 2008 et directeur, Analyse économique, Secteur de la politique stratégique, Ressources naturelles Canada. Le format du congrès ressemblera à celui que les habitués connaissent : atelier de formation (optionnel) ; présentations en séances

plénières, ateliers concomitants, déjeuners causerie, assemblée annuelle, cocktail, etc. Le Congrès 2008 devrait donc encourager les personnes intéressées aux grandes questions d'actualité, à savoir : économistes ; chercheurs ; universitaires ; administrateurs publics ; et dirigeants d'entreprises.

L'élaboration du programme est très avancée et comprend un éventail impressionnant de présidents de séance et de conférenciers émérites provenant du Québec et de l'étranger. Mentionnons entre autres : Gérard Bélanger, Université Laval ; Gilles Paquet, Université d'Ottawa, Louis Lévesque, Bureau du Conseil privé ; Joseph Facal, Hautes études commerciales ; Alain Dubuc, La Presse ; France St-Hilaire, Institut de recherche en politiques publiques ; François Cardinal, auteur et journaliste, La Presse ; Martin Comeau, Recyc-Québec ; Marc Van Audenrode, Analysis Group ; Gilles Grenier, Université d'Ottawa ; Mathieu Laberge, Institut Économique de Montréal ; Gaétan Lafrance, Institut national de recherche scientifique ; Elliot Lifson, vice-président de Peerless et président de la Fédération Canadienne du Vêtement ; Abdoulaye Ndiaye, consultant international et directeur général de AGIR Promouvoir, Sénégal ; et Nadia Belhaj Hassine, Université d'économie et gestion de Nabeul, Tunisie. D'autres noms s'ajouteront à cette liste au cours des prochaines semaines alors que la version finale du programme sera envoyée aux membres et ami(e)s de l'ASDEQ.

Plus de 350 participants provenant de tous les niveaux hiérarchiques et toutes les sphères de l'activité économique sont attendus à Gatineau. Vous aurez donc de nombreuses occasions pour nouer de profitables relations professionnelles. C'est donc un rendez-vous important que nous vous invitons à inscrire sans tarder à votre agenda et bon congrès !

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateur:
Charles A. Carrier
Conception et design:
François Akio Côté

Projet de programme du congrès 2008 de l'ASDEQ

Conférence d'ouverture

La conférence d'ouverture sera offerte par Gérard Bélanger, Université Laval, qui nous entretiendra de « L'économie du Québec : mythes et réalités ».

Plénières

La plénière du jeudi 15 mai vous permettra d'entendre Gilles Paquet, Université d'Ottawa et Louis Lévesque, Bureau du Conseil privé. Ils vont vous parler « d'une crise à l'autre ? - perception et réalité ». La période de croissance économique observée depuis plus d'une décennie a pour effet de masquer certains enjeux clés, notamment les défis en matière d'infrastructure, de productivité, de changements climatiques, de politique énergétique, de démographie, d'éducation, de marché du travail et d'immigration.

Vendredi en matinée, la plénière portera sur « Peut-on rendre compatibles la gestion de long terme et le cycle électoral ? ». Joseph Facal, Hautes études commerciales, Alain Dubuc, La Presse, et France St-Hilaire, Institut de recherche en politiques publiques feront certes le point sur le rôle à jouer des gouvernements afin de mieux faire face aux grands défis à long terme.

Les Ateliers

Fidèles à ce thème, les ateliers diversifiés permettront de savoir s'il y a un problème, de faire le point sur les pistes de solution, et d'identifier les solutions qui devront être mises en place pour faire face aux enjeux de demain.

Voici quelques exemples de sous thèmes qui seront traités :

- 1 D'une crise à l'autre ? - perception et réalité ;
- 2 Capital humain - vieillissement = catastrophe ?
- 3 Capital physique et financement :
nos entreprises sont-elles à la fine pointe ?
- 4 Enjeux énergétiques - énergie et environnement :
le Québec, un élève modèle ?
- 5 Capital humain - politique de sélection et
d'intégration des immigrants ;
- 6 Capital physique - doit-on avoir peur des PPP ?
- 7 Enjeux énergétiques - instabilité politique et
approvisionnement énergétique ;
- 8 La gouvernance - l'œuf ou la poule ?
- 9 Inspirer la communauté internationale et s'en inspirer ;
- 10 La productivité : une panacée ? comment l'accroître ?
- 11 Les énergies renouvelables : la solution à tous
nos maux environnementaux ?
- 12 Peut-on se payer tout ça ? comment ?

Déjeuner causerie

Il y aura deux déjeuners causerie qui demeurent à être finalisés. Les organisateurs ont déjà entamé des discussions avec des conférenciers potentiels qui, entre autres, nous entretiendront des mythes économiques et obstacles politiques.

Assemblée générale de l'ASDEQ

L'Assemblée générale annuelle de l'ASDEQ marque l'évolution de l'association et nous vous encourageons à y participer. À l'ordre du jour, il y a aura les rapports traditionnels, à savoir ceux : du Président sortant ; du Directeur général ; et de la Trésorière. D'autres points seront aussi à l'ordre du jour. Vos suggestions et propositions sont toujours les bienvenues.

Cocktail

Immédiatement après la tenue de l'Assemblée générale de l'ASDEQ, suivra le Cocktail traditionnel.

11e édition du Prix d'excellence Caisse de dépôt et placement du Québec - Merrill Lynch en journalisme économique et financier

Le 10 janvier dernier au Centre CDP Capital (Montréal), l'ASDEQ dévoilait les lauréats du Prix d'excellence Caisse de dépôt et placement du Québec - Merrill Lynch en journalisme économique et financier. Organisé depuis 1997, le Prix visant à souligner l'excellence journalistique dans le domaine économique est devenu l'un des plus prestigieux concours journalistiques au Québec. La cérémonie de remise du prix a été l'occasion pour Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Guy Savard, président du conseil de Merrill Lynch Canada, et Charles A. Carrier, directeur général de l'ASDEQ, de remettre des bourses totalisant 17 500 \$.

Le journaliste Guy Gendron, de Radio-Canada, s'est vu octroyer le premier prix accompagné d'une bourse de 10 000 \$ pour son reportage intitulé « Du sable dans l'engrenage », qui a été diffusé sur les ondes de Radio-Canada le 17 janvier 2007. Dans ce reportage, il est mentionné que la province de l'Alberta se positionne comme un joueur majeur avec ses sables bitumineux,

et qu'elle entend accélérer l'exploitation de sa ressource afin de répondre de plus en plus aux besoins des Américains. Mais cette exploitation, qui émet des gaz à effet de serre trois fois plus que l'extraction classique du pétrole, fait que la part des émissions de l'Alberta au Canada a plus que doublé depuis 1995. La production de pétrole tiré des sables bitumineux de l'Alberta risque donc de compromettre l'engagement canadien à lutter contre le réchauffement climatique.

Le deuxième prix, une bourse de 5 000 \$, a été décerné à François Normand, du journal Les Affaires, pour ses 10 reportages du 30 septembre 2006 au 23 juin 2007, intitulés « Exporter aux Etats-Unis ». Ses articles ont fait mieux connaître les particularités économiques de chaque région des Etats-Unis <http://www.lesaffaires.com/dossiers/exporter-aux-etats-unis.fr.html>.

Finalement, une bourse de 2 500 \$ a été attribuée à David Descôteaux de la Revue Commerce pour son article « Redoutables lobbys », paru en juin 2007 <http://daviddescoteaux-economie.blogspot.com/2007/06/redoutables-lobbys.html>. Selon M. Descôteaux, « Quand une industrie américaine réussit à se soustraire au libre-échange, c'est parce que les groupes de pression qui la représentent



M. Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, M. Charles A. Carrier, directeur général de l'ASDEQ, M. Guy Gendron, Radio-Canada (lauréat du 1er prix), Mme Martine Turenne, en remplacement de M. François Normand, Les Affaires (lauréat du 2e prix), M. David Descôteaux, revue Commerce (lauréat du 3e prix), M. Guy Savard, président du Conseil, Merrill Lynch Canada. (Crédit photo : André Baillargeon)

sont riches, puissants et organisés. Et ils payent cher pour convaincre le Congrès américain de protéger leur marché. »

Charles A. Carrier a noté que « Le prix prend de l'envergure année après année, non seulement au niveau de son taux de participation, mais également au niveau de sa visibilité et de sa crédibilité. L'Association des économistes québécois a pour mission de promouvoir le savoir économique au Québec et ce Prix permet, entre autres choses, d'atteindre cet objectif essentiel. Nous en sommes très heureux et remercions nos partenaires de leur fidèle appui ayant permis de faire du Prix d'excellence Caisse de dépôt et placement du Québec - Merrill Lynch en journalisme économique et financier ce qu'il est aujourd'hui ».

La reconnaissance de l'excellence journalistique est à la base de ce Prix et selon Guy Savard, principal artisan du Prix, « Nous sommes reconnaissants à tous ces journalistes qui jour après jour en font leur devoir de présenter des reportages justes, pertinents et captivants. Les extraits que nous avons eu la chance de lire, de visionner ou d'écouter cette année démontrent bien la grande valeur des contenus mis de l'avant par les journalistes québécois oeuvrant dans le domaine de la finance et de l'économie. Ce Prix est l'occasion idéale de souligner leur contribution essentielle à la diffusion d'informations de qualité. »

Etant donné que cette onzième édition du Prix marquait la cinquième année de collaboration entre l'ASDEQ et la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau a dit que : «La Caisse est fière de s'associer à l'ASDEQ pour célébrer l'excellence journalistique. La qualité des reportages soumis reflète bien l'importance du Prix.»

L'édition 2007 a suscité un intérêt accru de la part des journalistes alors que 69 candidatures ont été soumises par 21 médias, français et anglais. Le jury de cette 11e édition du Prix était composé de Charles A. Carrier,

directeur général de l'ASDEQ, Claude Masson, économiste et ex-professeur d'économie à l'Université Laval, Pierre Bergeron, animateur de l'émission FrancOpinion et ancien directeur du journal Le Droit, Claude Beauchamp, journaliste et ancien animateur de Capital Action (RDI), ainsi que Thierry Watine, professeur au département d'Information et Communication à l'Université Laval.

Le Prix d'excellence Caisse de dépôt et placement du Québec - Merrill Lynch en journalisme économique et financier est le plus prestigieux concours journalistique au Québec qui vise à reconnaître le travail des journalistes qui participent à la vie économique du Québec en diffusant auprès du public une information économique et financière juste et de qualité, à la fois rigoureuse critique et accessible. Le concours annuel est ouvert aux journalistes oeuvrant au Québec, dans l'une des deux langues officielles, et ayant publié ou diffusé un reportage à caractère économique ou financier dans la presse écrite, radiophonique, télévisuelle ou Internet. C'est l'ASDEQ qui est responsable de la promotion et de la gestion de ce prix.

Prix Nobel d'économie en 2007

Depuis quelques années, l'ASDEQ-Outaouais a débuté une série de conférences « 5 à 7 » sur les lauréats du « Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel », dit « Prix Nobel d'économie » dans le but de faire connaître leurs contributions à la théorie économique et à l'analyse des politiques. En 2007, le Prix Nobel d'économie a été décerné le 15 octobre à trois professeurs américains: Leonid Hurwicz, Eric Maskin et Roger Myerson pour leurs travaux sur la théorie dite de conception des mécanismes, qui a pour but de distinguer les situations dans lesquelles les marchés fonctionnent bien de celles où les marchés fonctionnent mal. Leonid Hurwicz, né en 1917 à Moscou, est professeur d'économie à l'université du Minnesota, Eric Maskin, né en décembre 1950 à New York, enseigne à l'institut des études avancées à Princeton, et Roger Myerson, né en 1951, est professeur à l'université de Chicago. Depuis 1969, ce Prix annuel est un

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org
Internet :
www.asdeq.org

couronnement marquant pour la plupart des économistes, car il s'agit de la plus médiatisée des récompenses. Robert A. Mundell, qui a reçu ce Prix en 1999, est le seul canadien qui figure parmi la liste des lauréats.

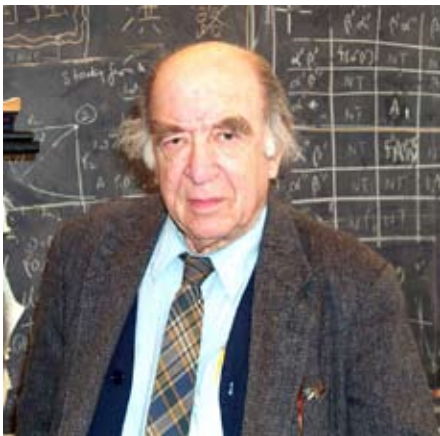
Le 10 janvier dernier, Michel Poitevin, Directeur, Département des sciences économiques, Université de Montréal, Marc Duhamel, Économiste principal, Direction de l'analyse de la politique micro-économique à Industrie Canada et James Chapman, Chercheur principal au Département des Opérations bancaires à la Banque du Canada, étaient les conférenciers invités par l'ASDEQ-Outaouais pour aborder les diverses facettes des travaux de Leonid Hurwicz, Eric Maskin et Roger Myerson, les trois lauréats 2007 du « Prix Nobel d'économie », dont ils ont fait grand usage dans le cadre de leurs recherches et dans la mise en place de politiques publiques.

un rôle majeur dans nombre de secteurs économiques et en sciences politiques pour avoir permis de distinguer les situations dans lesquelles les marchés fonctionnent bien de celles où les marchés fonctionnent mal, en plus d'aider les économistes à identifier les mécanismes d'échanges efficaces, des modèles de régulation et des procédures électorales.

Leonid Hurwicz, qui, à 90 ans, est la personne la plus âgée jamais récompensée par un prix Nobel, a déclaré qu'il ne pensait vraiment pas que cette reconnaissance viendrait un jour. Eric Maskin, 56 ans, s'est dit soulagé par l'attribution du Prix à Leonid Hurwicz puisque « beaucoup d'entre nous espérons depuis des années qu'il gagnerait. Il a maintenant 90 ans et nous pensions que le temps pressait. C'est un immense honneur de pouvoir partager le prix avec lui et Roger Myerson ».

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org



Leonid Hurwicz



Eric Maskin



Roger Myerson

Selon l'Académie royale suédoise des sciences, « la théorie de conception des mécanismes initiée par Leonid Hurwicz et développée par la suite par Eric Maskin et Roger Myerson nous permet d'améliorer grandement notre compréhension des mécanismes d'allocation optimale dans les situations telles que la motivation des individus et l'information privée ». Selon l'Académie, cette théorie joue

Michel Poitevin (Université de Montréal)

Leonid Hurwicz fut dans les années 1960 le père de la théorie des mécanismes d'échanges incitatifs ('mechanism design theory'). Il s'est efforcé de s'attaquer aux imperfections de marchés (p. ex. concurrence imparfaite, et information incomplète et imparfaite) afin de rendre

ces derniers les plus efficaces possibles. En appliquant le mécanisme, il faut chercher l'information en premier lieu, et après on décide. Cette théorie constitue un sous-ensemble de la théorie des jeux qui trouve des applications dans un nombre important de champs économiques comme la réglementation, la taxation, les choix publics, et même l'économie politique. Cette théorie prend en compte les asymétries d'information (c'est-à-dire quand certains des participants disposent d'informations pertinentes que d'autres n'ont pas), en particulier les situations dans lesquelles les acteurs mentent et où, pour cette raison, les transactions risquent de ne pas se faire, ou de se faire à un prix qui ne serait pas socialement optimal. Cette théorie élargit le concept de « main invisible » d'Adam Smith aux cas où les hypothèses ne sont pas vérifiées telles que : concurrence imparfaite ; information imparfaite ; existence d'externalités ; etc. Elle montre que l'allocation optimale des biens entre les agents peut se faire grâce à des marchés et à la mise en place de mécanismes institutionnels d'incitation. Cependant, il n'existe pas de marché efficace pour l'allocation des biens publics. La théorie permet de concevoir des jeux, où les agents économiques se comportent de manière rationnelle et doivent atteindre les objectifs fixés par les concepteurs.

Pour Roger Myerson, l'environnement est complexe. Ses réflexions sur ce que pouvait être un système optimal ont amené à penser qu'il y avait des structures totalement différentes. Il a développé le « principe de la révélation » de Gibbard, (« Incentive Compatibility and the Bargaining Problem », 1979), selon lequel le chercheur peut restreindre son champ d'investigation à un petit groupe de mécanismes appelé « mécanismes directs » qui, même s'ils ne représentent pas la réalité, sont suffisants pour envisager un traitement mathématique susceptible de résoudre le problème d'allocation des ressources.

M. Myerson a montré que si, dans un jeu d'échange, il y a asymétrie d'information des deux côtés à la fois, il n'existe aucune « règle du jeu » susceptible d'aboutir à un équilibre efficace, et qu'il n'est pas possible de trouver de modalités d'enchères permettant de révéler la valeur de l'objet à la fois du côté du vendeur et du côté de l'acheteur, ce qui pose des problèmes pour réguler certains marchés.

Eric Maskin est aussi le père de la théorie de la mise en application (« implementation theory »). Son travail est particulièrement pertinent pour la conception d'instruments de marché dans le domaine environnemental (p. ex. marchés de droits d'émission). En ce qui a trait à la fourniture d'un bien public (p. ex. la construction d'un pont), il a démontré que chaque individu a intérêt à sous-estimer l'utilité qu'il tire de la construction du pont à tel point que le pont risque de ne pas être construit si le coût est plus grand que la somme des utilités révélées. En plus de la théorie de la conception des mécanismes, M. Maskin a aussi travaillé sur les inégalités salariales et leurs conséquences.

James Chapman (Banque du Canada)

La Banque du Canada en tant qu'agent financier du gouvernement fédéral, assume plusieurs responsabilités liées à la gestion des fonds publics, elle place entre autres les montants excédentaires du receveur général dans des dépôts à terme via la vente aux enchères. Il s'agit de ventes aux enchères multi-unités discriminatoires tenues deux fois ou plus quotidiennement. A ce moment-là, la Banque est confrontée à deux objectifs opposés : la maximisation du revenu pour le gouvernement ; et la promotion de l'efficacité du marché financier. Lors de ses opérations, la Banque tient compte des idées des trois lauréats du Prix Nobel, soit en termes d'idées générales (Hurwicz), ou de recherche spécifique (la recherche de Myerson en enchères optimales, et la recherche de Maskin en enchères efficaces). Ces opérations établissent deux points au sujet de la conception des mécanismes : les mécanismes optimaux peuvent être empiriquement très différents des mécanismes non optimaux ; et les mécanismes optimaux peuvent être difficiles à implanter dans la vraie vie pour une récompense potentiellement petite.



Marc Duhamel (Industrie Canada)

Le développement de la théorie des mécanismes d'échanges incitatifs a eu un impact majeur sur le développement de politique économique à travers le monde sur : la réglementation (p. ex. transition de la réglementation 'rate-of-return' à 'price-cap') ; la tarification (via la discrimination par les prix, et les enchères de contrats d'approvisionnement de biens et services) ; la taxation du revenu (par le principe du 'No distortion at the top') ; et l'allocation de biens publics (par les enchères du spectre). À titre d'exemple, il s'agit de concevoir les mécanismes qui détermineront les règles qui assureront la distribution efficace des radiofréquences de spectre en fonction des intérêts de chacun des participants. M. Duhamel a donc donné un bref aperçu d'application des enchères et gestion du spectre des radiofréquences au Canada. Le mécanisme est également assujéti d'un nombre de conditions et de règles comme un prix de réserve pour chacune des licences, des règles d'activités, de majoration des soumissions et de clôture qui visent à maximiser l'efficacité de l'enchère. M. Duhamel a conclu que : les enchères sont devenues monnaie courante (p. ex. e-Bay.com, Google, Yahoo, contrats d'approvisionnement de biens et services, l'allocation initiale des permis d'émissions des gaz à effet de serre (GES), vins) : et plusieurs économistes, et même des théoriciens, ont grandement popularisé ce type de mécanisme d'échange incitatif.

Colloque sur la conjoncture économique de la région de Québec

La section de la Vieille Capitale de l'ASDEQ tenait, le 17 janvier au Château Laurier, son seizième « Colloque sur la conjoncture économique de la région de Québec ». Au cours de cet événement, des économistes chevronnés ont présenté leurs perspectives pour l'année 2008. Cette activité a offert une vision en profondeur de la conjoncture économique de la région de Québec pour l'année 2008. Le conférencier d'honneur fut Réjean Lemoine, chroniqueur

« histoire et urbanité » à la radio de Radio-Canada, a parlé de l'histoire économique de la ville de Québec au cours de ses quatre cents premières années. Ce n'est qu'en 1833 que les premières corporations municipales naissent à Québec. Les premières élections municipales se sont tenues en 1833 alors que la majorité de la population de l'époque vivait en milieu rural. Les fusions municipales ont commencé à Québec en 1889 avec le quartier Saint-Sauveur dans la Basse-ville.

Joëlle Noreau, économiste principale au Mouvement des Caisses Desjardins, a dressé un portrait de la conjoncture économique nord-américaine et québécoise. Au niveau mondial, la vitalité n'est pas remise en cause malgré le ralentissement aux États-Unis, bien que les prix du pétrole demeureront élevés. Il y aura tout de même une croissance, quoique modeste aux États-Unis puisque l'emploi devrait demeurer positif avec une cadence ralentie, et le secteur extérieur continuera de contribuer positivement à la croissance de l'économie. Quant au Canada, le dollar canadien reprendra sa tendance haussière à partir de la mi-2008, et les risques à la baisse s'intensifient. Enfin, la vitalité de la demande intérieure au Québec atténuera le ralentissement en 2008, dû à la baisse des exportations vers les États-Unis, puisque les investissements publics en infrastructures rehausseront la croissance du PIB réel de 0,25 %, annuellement d'ici 2012, et que la création d'emplois sera soutenue malgré les pertes dans le secteur manufacturier – à noter l'importance relative de l'emploi manufacturier où la glissade n'est pas exclusive au Québec.

Mario Lefebvre, directeur du Service de conjoncture métropolitaine du Conference Board, a présenté pour sa part les perspectives économiques pour la région administrative de la Capitale-Nationale. Contrairement au reste du pays, le secteur manufacturier de Québec progresse vigoureusement. La création d'emploi et la croissance des revenus soutiennent la demande intérieure et la construction non résidentielle sera une importante source de croissance à moyen terme. Il est prévu une forte hausse des mouvements industriels importants de l'emploi

(manufacturier (non durables), construction, services de transport, finance et assurances, soins de santé et administrations publiques (fédérale et locales). Une forte baisse de l'emploi est attendue pour les secteurs suivants : manufacturier (durables) ; commerce de détail ; service aux entreprises ; et services d'enseignement.

Marie-Élaine Denis, économiste à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), a fait état de la situation du marché immobilier dans la région de Québec et a présenté les perspectives pour l'année 2008. Elle a noté une croissance économique soutenue à Québec, avec des conditions de financement qui demeureront attrayantes, une flexibilité des prêts hypothécaires, un contexte économique et démographique favorable, une croissance modérée du nombre d'emplois, malgré une migration ralentie, mais dynamique. La hausse marquée des naissances depuis 2006 continuera de stimuler le marché de l'habitation, soit un contexte économique et démographique favorable, dans l'ensemble. Le marché de la revente est toujours actif et il y a un peu plus de choix pour les acheteurs, mais le marché est toujours à l'avantage des vendeurs, ou presque.

Avec une baisse anticipée des mises en chantier, les fortes hausses de prix sont derrière nous, mais le niveau demeure élevé. A noter, il y aura une baisse marquée des mises en chantier de copropriétés en 2007 qui permet à la durée de l'offre de demeurer stable. Quant au marché locatif traditionnel, le taux d'inoccupation recule légèrement et est tel que toutes les gammes de loyer affichent un faible taux d'inoccupation. Les résidences pour personnes âgées sont un marché qui se détend puisque le vieillissement de la population ralentira au cours des prochaines années.

Jean-Paul Gravel, chargé de cours en analyse urbaine à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, a traité de l'avenir de Québec en tant que capitale provinciale. La présentation a utilisé les données d'un document produit pour la CCN, en mars 2007, à partir de l'enquête aux deux ans sur les effectifs de la fonction

publique du Québec. De 1991 à 2001, la répartition des emplois de la fonction publique fédérale a contribué pour la majorité des capitales, y compris Québec, à renforcer le statut des capitales provinciales dans leurs armatures urbaines respectives. Seules les capitales provinciales du Québec et de l'Ontario ont vu leur quotient de localisation diminuer au cours de la période, toutes les autres capitales ayant accru la concentration de l'emploi publique provinciale dans leur capitale. Au cours de 1996-2006, il y a eu une lente érosion de la fonction publique provinciale à Québec au profit de Montréal, et une érosion de la fonction publique provinciale dans les régions au profit de Montréal et de Québec. L'avenir pour la Capitale dépendra des facteurs favorables et non favorables. Les facteurs favorables à l'avenir seraient que : l'évolution de l'emploi fédéral favorise la province de Québec ; le fédéral privilégie la Capitale Québec ; et la province de Québec fait partie des provinces où l'emploi public provincial s'accroît relativement plus que dans le reste du Canada. Les facteurs non favorables à l'avenir seraient que : contrairement au reste du Canada, l'évolution de l'emploi public provincial ne privilégie pas la Capitale ; et Montréal profite plus de l'évolution de l'emploi public provincial que la Capitale qui, elle, en profite plus que les régions.